

## CR Réunion Commission Vie Sociale 11 janvier 2021

Présents : GELMETTI Ghislaine, MARC Michèle, FRECENON Michèle, AMISSANO Magali, GARREAU Yohann, MAJOIS Nanou, DELFORGE Catherine, GUASTELLA Anne

Excusée : GUEZELLOU Dominique, OLIVA Jean

### **Ordre du jour :**

- Définition des compétences de la commission :  
de façon générale pour le BM et plus précisément pour notre fonctionnement.  
Définir des missions ou compétences générales et décliner précisément
- Budget de la commission
- Domiciliation
- Définition du cadre de fonctionnement notamment le cadre de confidentialité
- Projet d'annuaire des personnes ressources (Aide sociale, festivités, référents)

Question relative à la gestion des situations concrètes :

ex. pour un problème social pour des questions de confidentialité

possibilité de désigner un président qui centralise et qui dispatche et de définir aussi des personnes référentes pour les différentes questions et les différents secteurs de la commune.

En sachant que les situations seront étudiées collectivement sous l'égide du maire.

En outre, les personnes peuvent se diriger sur le secours populaire, catholique...

A quel moment va-t-on orienter les personnes vers les associations ou accompagner nous-mêmes les personnes ? Cela nous permettra de présenter les missions de la commission auprès des habitants.

**A faire : Contacter le CMS de Bessèges et l'informer de l'existence de la commission vie sociale à Malons et Elze.**

Avant il y avait une permanence de l'assistante sociale dans les hameaux.

L'idée d'une permanence de la commission vie sociale ne semble pas justifiée on prévoit plutôt d'être réactif en cas de sollicitation d'un habitant.

### **Missions de la commission :**

- Mission d'écoute
- Relais vers les structures adaptées
- accompagnement physique (possibilité de défraiement ?)
- engagement à la confidentialité : cadre strict de confidentialité
- accueil des nouveaux arrivants
- organisation de la solidarité en cas de gros problèmes personnel et familial
- mission fêtes, rencontres culturelles, brassage des différentes générations : repas de Noël, colis des anciens, goûter des enfants et spectacle
- gestion des situations de crise collective ?

Nous devons définir le cadre, les missions et la structure/l'organigramme de la commission

Question : est-il souhaitable de mener ces missions en duo ? À savoir 2 personnes susceptibles d'être contactées et qui ont la possibilité d'échanger afin de s'épauler.

Réponse : les choses se feront naturellement et toutes les situations n'auront pas forcément besoin d'être discutées en commission. On peut se dire que l'on devrait garder à l'esprit d'en parler à son binôme.

**Cadre** : dans quel esprit allons-nous travailler ? Confidentialité, écoute, orientation

### **Rédaction de la présentation :**

« La commission vie sociale a pour objectif de porter des valeurs d'humanité et de solidarité dans la commune. Elle propose une écoute aux personnes qui se sentent isolées dans le cadre de difficultés ressenties, qu'elles soient d'ordre social, familial ou en cas de situations exceptionnelles. Elle se propose d'orienter ces personnes vers les interlocuteurs adaptés (justice, Assistante sociale, accès au droit, associations d'aide comme les Restos du cœur, le Secours catholique, populaire...). Elle ne se substitue pas aux travailleurs sociaux mais elle peut proposer un accompagnement des personnes dans leurs relations avec les services sociaux. Elle s'engage à garder entière confidentialité relative à l'identité des personnes accompagnées et à la teneur des actions menées.

En outre, elle se propose de mener des actions culturelles ayant pour objectif de rassembler, réunir, créer des liens entre les habitants et entre les différentes générations. Tout en sachant que les festivités sont menées par les différentes associations de la commune.»

- **Organigramme** : tout en haut **le Maire**. Il a un droit de regard, est informé des CR des réunions et valide les CR avant leur publication sur le site internet. Il est consulté pour toute question délicate ou importante. Il est référent de vie sociale pour son secteur d'habitation (Pradal , Salzet, Pialouzet, Liquemiailles, le Fergon). (lui demander de se positionner, veut-il se reposer sur ses adjointes ou nommer un vice président ?)

**Membres de la commission** référents pour des questions spécifiques :

- Mission sociale : accompagnement administratif et physique, création d'un annuaire qui recense les différentes structures sociales avec le nom des contacts appropriés, être en lien avec les institutions sociales, maison de retraite, hôpital, MSAP, gendarmerie, etc. : **GARREAU Yohann, AMISSANO Magali , FRECENON Michèle, MAJOIS Nanou, GUEZELLOU Dominique, MARC Michèle** (relais pour le secours catholique à Villefort)

- Ecoute des situations délicates, difficiles telles que problèmes psychologiques ou conflits de voisinage. Gestion des situations de crise. **MAJOIS Nanou, FRECENON Michèle, AMISSANO Magali**

- Organisation des activités culturelles et relais des associations pour les festivités. **MAJOIS Nanou, FRECENON Michèle, MARC Michèle, AMISSANO Magali, GUEZELLOU Dominique ?**

- Animation du lien inter-générationnel : **FRECENON Michèle, MAJOIS Nanou, MARC Michèle, GELMETTI Ghislaine**

**NB. GUEZELLOU Dominique** : lui demander de se positionner sur sa participation aux différentes mission.

**Définition des personnes « Relais hameaux »**(anciennement dénommés « référents de vie sociale ») : elles sont désignées pour les différents secteurs de la commune, elles sont possiblement hors commission. Ce sont des interlocuteurs de proximité, à l'écoute et sensibles aux besoins particuliers de leur hameau ou secteur de hameaux.

**Liste des personnes Relais hameaux :**

- hors commission : **MAJOIS Nanou, HUMBERT Bruno et Anne GUASTELLA**
- au sein de la commission : **Dominique GUEZELLOU, Jean OLIVA, Michèle FRECENON, MARC michèle, AMISSANO Magali**

NB. **Catherine DELFORGE** veut bien s'occuper des festivités mais ne souhaite pas être membre de la commission. **La retirer de la liste Framaliste et de la liste des personnes membres de la commission.**

**Il sera important d'informer Martine des cas où elle peut réorienter les personnes vers la commission.**

**Budget de la commission :** En tant que commission on ne pourra disposer d'un budget. En cas de besoin, on devra se réunir et faire voter la dépense en conseil municipal.

Il faut clarifier avec le Maire le problème du budget : où est passé le budget du CCAS, besoin d'établir un prévisionnel pour l'action sociale et les festivités. On aura besoin de voter cette ligne budgétaire (budget prévisionnel) lors de l'élaboration du budget.

**Festivités :** d'abord préciser les objectifs des festivités.

Y-a-t-il besoin de mener des festivités quand des associations s'en occupent (association des chasseurs, Hameaux réunis, Eglise de Malons, Eglise du Frontal, etc.) ou la Mairie peut-elle proposer des actions ?

Il y a besoin d'insuffler dans la Mairie des **actions culturelles**. Volonté de réunir tout le monde.

**Travail social :** On évoque la possibilité de solliciter les habitants de la commune pour rechercher une personne qui souhaiterait travailler pour l'ADMR. Projet de faire l'inventaire des besoins des personnes dépendantes et se rapprocher de l'ADMR pour organiser une tournée hebdomadaire pour Malons et Elze pour laquelle une personne issue de la commune serait employée de préférence.

**Question :** va-t-on publier sur le site de la Mairie nos coordonnées personnelles, nos adresses mail ?

Fin de la réunion à 19h15